



RAPPORT MORAL

Présenté au nom du Comité de direction, par Roger DESHEULLES –
Secrétaire Général

2021-2022 Année charnière : « Un contexte d'épidémie mais ... jouer en adaptant notre environnement »

Je vous invite à prendre un peu de temps pour lire ci-après les divers rapports établis par les commissions gérant la Ligue ... « la Ligue ci, la Ligue là » Cette lecture vous donnera vraisemblablement l'impression d'un travail conséquent des bénévoles, salariés pour administrer les divers pans qui incombent à une structure de 111 279 membres.

NOS EFFECTIFS

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Arbitres	1 346	1 324	1 298	1 257	1 071	1 124
U6 à U13 G	36 370	34 710	37 699	33 738	19 927	34 388
U6 à U13 F	3 004	2 910	3 665	4 132	2 195	4 530
U6 à U13 Total	39 374	37 620	41 364	37 870	22 122	38 918
Féminines	6 513	6 569	8 011	8 947	8 040	9 892
Dirigeant	11 119	10 934	10 863	10 728	9 933	10 156
Dirigeantes	1 770	1 748	1 846	1 761	1 631	1 655
Total	114 133	111 845	116 118	109 741	97 881	111 279

Constat :

- Une progression de 13 398 licenciés cette année et surtout une progression de 16 796 unités dans les tranches d'âge U6 à U13 avec plus de 2000 chez les filles.
L'an dernier, constatant une perte très prononcée de 12 000 licenciés, j'écrivais : « nous sommes sous la barre des 100 000 pratiquants, inutile de dire que la priorité de tous est, **l'unique priorité**, si les circonstances le permettent, de casser cette spirale. Les bambins doivent revenir au stade. »
C'est fait ! Merci à vous Mesdames et Messieurs les Présidents, à vos bénévoles, à vos éducateurs ...
C'est le résultat de la prise de conscience de votre rôle social ... ces 16 796 bambins que vous avez ramenés au stade retrouveront l'accompagnement si utile à leur développement en route vers l'adolescence et plus tard vers celui de futur citoyen équilibré.
A ces remerciements, il convient d'y associer les Districts qui ont en charge l'animation de ces Ecoles de football avec le concours de l'Equipe Technique Régionale.
- Nous nous rapprochons des effectifs constatés lors de la fusion des deux ligues en juillet 2016
- L'arbitrage reste une préoccupation constante réaffirmée par tous les Présidents (Ligue et Districts), matérialisée par l'accession récente d'un Président de club à la tête du Pôle concerné.
Joie certes de constater une progression de 6%, de beaux résultats aux examens de la Fédération... mais quand même décrie constante depuis la fusion ... 1124 arbitres, il y en avait 1346 en juillet 2016



LES INSTANCES

- Deux assemblées générales à la Ligue :
 - Celle du 18 décembre 2021, au vu de la situation sanitaire, s'est déroulée en mode dématérialisé et permettait, au vu de la présentation du Trésorier Général, de valider les comptes de la saison 2020-2021 faisant apparaître « une situation financière saine ne présageant pas de craintes pour l'avenir ».
 - Celle du 24 juin 2022 cette fois-ci en présentiel à TOUQUES permettait d'adopter le budget prévisionnel et offrait aux clubs le choix de se prononcer tant sur deux vœux présentés par deux des leurs que sur des propositions émanant du Comité de Direction
A noter l'adoption d'une réforme des compétitions de jeunes, voulue par les Districts, visant à leur transférer à terme certains niveaux de compétitions leur permettant de renforcer voire pérenniser leurs championnats
- En préalable à cette Assemblée générale, ce ne sont pas moins huit réunions décentralisées menées par l'état-major de la Ligue qui auront été menées sur tout le territoire pour écouter les clubs et expliquer les textes présentés lors de cette Assemblée générale et les modifications à venir suite à la tenue d'une Assemblée fédérale à NICE en juin.
- Votre Comité de Direction s'est réuni à quatorze reprises, le bureau à six.
 - Travail assidu des 29 commissions créées au début de la mandature, animées par 352 bénévoles ... le fruit en étant les restitutions publiées en annexe.
 - Enfin la disparition d'un grand Président de Ligue Bernard BACOURT....un Monsieur !

UNE SAISON DE COMPETITIONS IMPACTEE PAR LA COVID-19

Rejouer ... quel plaisir mais plaisir total de courte durée, les chiffres d'infection à la COVID-19 se fixant , à nouveau, sur des courbes exponentielles.

Nous désirions, tous, jouer ... OK mais pas quoi qu'il en coûte !

Les pouvoirs publics, conscients de ce besoin de reprise d'activité sportive allaient donner leur aval mais assorti d'un protocole draconien visant à limiter les risques.

Le protocole, lorsqu'il fut publié, suscita beaucoup de réactions tant la charge imposée aux clubs recevants était lourde.

Avec l'appui des municipalités, avec celui des Présidents de clubs très responsables en fait, nous y sommes parvenus.

Mais que d'énergie pour :

- Inviter les pratiquants à se faire vacciner,
- Faire des zones de vestiaires des périmètres isolés et sécurisés
- Rappeler et mettre en œuvre les gestes barrières
- Et surtout contrôler l'accès aux stades

Oui, vous avez fait le job ... merci à vous !

Bien entendu, le déroulement des compétitions aura été impacté par le report de rencontres suite à cas de COVID décelés aboutissant à un mois de mai avec des trous pour certains ... ceci pour permettre aux autres de se mettre à jour avant les deux dernières journées de compétition qui, règlement oblige, doivent se dérouler le même jour.

LES COMPETITIONS NATIONALES

Du côté masculin

- Toujours pas de clubs en L1 ...
- Au niveau de la L2, le Stade Malherbe CAEN Calvados Basse-Normandie, le HAVRE AC et l'US QUEVILLY ROUEN Métropole ont gagné leur maintien
- Au niveau National, l'US AVRANCHES MONT SAINT MICHEL est toujours là, valeur sûre !
- Aucune descente de N2 ... un bol d'air pour les championnats régionaux situés en-dessous
- Félicitations à l'EVREUX FC 27 qui se hisse en N2 à un moment où la compétition va être serrée vu la réforme des championnats nationaux en cours
- Superbe parcours en Coupe Gambardella pour le Stade Malherbe CAEN Calvados Basse-Normandie, auteur d'une bien belle finale au Stade de France alors que le HAVRE AC et l'US AVRANCHES MONT SAINT-MICHEL y ont fait un parcours intéressant
- Superbe parcours au challenge Leroy de la section sportive du lycée Littré d'AVRANCHES
- Si l'EVREUX FC 27 quitte le championnat national U19, toutes nos autres équipes U19 et U17 s'y maintiennent. Bravo, pas si facile ! Et bienvenue à l'ESM GONFREVILLE l'ORCHER en U19 et l'US QUEVILLY ROUEN Métropole en U17 !
- Cette saison 2021-2022 ne restera pas dans les annales de la Coupe de France pour la Ligue de Normandie ... l'US QUEVILLY ROUEN Métropole toutefois sauvant les meubles, s'inclinant devant l'AS MONACO en seizième de finale.
Au 7^{ème} tour, à noter la présence du PETIT QUEVILLY SAINT JULIEN FC, le CMS d'OISSEL, l'AS TROUVILLE-DEAUVILLE, le FC VAL DE REUIL, l'Avant-Garde CAENNAISE et le FC SAINT-LO Manche.

Du côté Futsal

- HEROUVILLE Futsal quitte le plus haut niveau. Une déception malgré un parcours intéressant en Coupe Nationale
- La phase d'accession au championnat de D2 n'aura pas été favorable à notre représentant, le FUTSAL JEUNESSE HAVRAISE

Du côté du Football Entreprise

- Bravo à tous les clubs de notre Ligue qui lui confère un poids important au niveau national.
- Excellent parcours en Coupe Nationale
- Et une envie de progresser au niveau régional avec ce plan ébauché avec le concours des Districts
- Tentative de développement sur le territoire bas de la région ... l'ossature actuelle étant fondée sur l'historique structure haut normande.

Du côté des féminines

- Félicitations au HAVRE AC qui retrouve le plus haut niveau national. Concrétisation d'une politique volontariste exprimée dans ce club depuis moult années ... avec, en outre, la participation au championnat national U19F
- Pas de chance pour le Stade Malherbe CAEN Calvados Basse-Normandie et l'AS de CHERBOURG Football qui ont échoué lors de leurs rencontres de barrage

LES COMPETITIONS REGIONALES

- Félicitations à toutes les équipes accédantes et particulièrement à celles qui vont intégrer le championnat N3 : l'ESM GONFREVILLE l'ORCHER, le GRAND QUEVILLY FC et l'ES du MONT GAILLARD
- Quel spectacle à ARGENTAN ce 14 mai ... le rayonnement tous azimuts de ce Festival U13 Pitch. Belle journée si bien encadrée par la Ville d'ARGENTAN et le FC ARGENTAN
Félicitations au Stade Malherbe CAEN Calvados Basse-Normandie qui s'impose tant chez les garçons que les filles !
- Même joie à VIRE pour les finales de Coupe ... félicitations au SPN VERNON en seniors masculins, l'US QUEVILLY Rouen Métropole en U15, le FC SAINT-LÔ Manche pour les U18, le FC de ROUEN 1899 pour la Coupe des Réserves Alain FLAMENT.
Du côté des féminines, en U16, dans le derby caennais c'est finalement l'Avant-Garde qui s'imposera. Le HAVRE AC sera sans pitié en U18 s'imposant largement face au Stade Malherbe CAEN Calvados Basse-Normandie.
Finale inédite en seniors Dame : le FC ROUEN PLATEAU EST affrontait l'US ALENCONNAISE 61 et l'emportait, de nouveau, sur la marque de 2 à 1.

Occasion encore une fois de mettre en avant le travail de la Ville de VIRE NORMANDIE et du club support l'AF VIROIS dans l'organisation de ces deux magnifiques journées.

- Je ne voudrais pas terminer ce chapitre sans signaler l'émergence d'un championnat auxquels les clubs attachent une haute importance, celui des U14 ... à preuve, pour une première, des actions de procédures intentées au plus haut niveau. Vigilance donc quant à sa gestion !

En conclusion, je vous invite une nouvelle fois à lire les rapports d'activité ci-dessous, compléments de qualité.

Je voudrais signaler :

- La structuration de l'Institut Régional de Formation avec l'arrivée d'un Responsable
- La protection du corps arbitral réaffirmée par la signature d'une convention entre la Ligue et les Procureurs Généraux de la République de CAEN et ROUEN uniformisant les procédures des dix parquets régionaux.
Protection réaffirmée par le Comité de Direction en doublant les durées de suspension de licenciés ayant des comportements particulièrement délictueux à l'égard de nos arbitres
- La reconnaissance de nos bénévoles lors d'une soirée à la Ligue où 29 furent mis à l'honneur, un déplacement au Centre National Technique du Football à CLAIREFONTAINE-en-YVELINES et deux journées magnifiques à PARIS dans la cadre de la Journée des Bénévoles organisée par la Ligue Fédérale du Football Amateur.
Tous ceux qui ont participé à ces événements en gardent un certain souvenir. N'hésitez pas à signaler vos bénévoles méritants à votre District ou à la Ligue
- La tenue de compétitions internationales sur notre territoire avec deux confrontations Futsal U19 à LISIEUX entre notre sélection nationale et celle de la Fédération de RUSSIE, une rencontre U23 féminines entre notre sélection et celle d'ANGLETERRE toujours à LISIEUX et la tenue du Tournoi de France opposant les sélections féminines nationales du BRESIL, DANEMARK, de la FINLANDE et de la France, offrant de belles rencontres au stade Océane et au stade Michel d'Ornano.
- L'activité développée dans nos Districts, sous l'égide de leurs Présidents, qui, au travers de taille très différentes (de 40 000 licenciés à 10 000 pour le plus petit), mènent ce travail de proximité, d'animation du football des débutants et souvent de développement des nouvelles pratiques, que ce soit purement sportives ou d'intégration de concepts de citoyenneté.
- Le départ en juin de la première génération ayant présidé à l'ouverture du Pôle Espoir ... chacun dans sa voie ! Satisfaction pour Julien MEILHAC et ses collaborateurs du travail accompli tant du point de vue sportif que scolaire
- La disponibilité et la compétence des salariés de la Ligue dont le message du Comité de Direction est clair : « être à l'écoute des clubs ».

Bonne saison 2022-2023

Le Secrétaire Général



Roger DESHEULLES



COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES CLUBS ET DE GESTION DES CLUBS

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – Thierry LECARDONNEL, Président et Jacques BREHIER,
Secrétaire**

SAISON 2021 / 2022

PERIMETRE DE LA COMMISSION

11 clubs de N3 et 20 clubs de R1 étaient soumis au contrôle de la commission au cours de cette saison 2021/2022.

S'ajoutent désormais à ce périmètre les clubs de R1 Féminines et de Futsal non déjà soumis au contrôle de la DNCG ou de la CRCC. A ce sujet, la commission regrette d'avoir dû annuler la réunion d'information organisée pour les clubs en cause, faute de participants...

RAPPEL DES OBLIGATIONS COMPTABLES ET JURIDIQUES

Tous les clubs soumis au contrôle de la commission sont notamment tenus de produire les documents comptables et financiers suivants :

1) POUR LE 31 OCTOBRE AU PLUS TARD

- Les comptes annuels (bilan / compte de résultat / annexe) de la saison passée, arrêtés au 30 juin, avec le détail des comptes du bilan et du compte de résultat, certifiés par le commissaire aux comptes, ou à défaut d'obligation légale d'un commissaire aux comptes, accompagnés d'une attestation d'un expert-comptable.
- Les comptes et le plan de trésorerie prévisionnels actualisés de la saison en cours accompagnés d'une attestation de vraisemblance et de cohérence du commissaire aux comptes, ou, à défaut, d'un expert-comptable.

A défaut de commissaire aux comptes et d'expert-comptable, l'ensemble de ces documents doivent être signés sincères par le président du club.

- La copie des notifications de redressements reçues des organismes sociaux et fiscaux

Pour les Clubs Omnisports clôturant au 31 décembre :

- Les comptes annuels de l'année civile précédente de l'entité omnisport
- Le compte de résultat de la saison passée de la section Football
- Le budget prévisionnel de l'année civile en cours de l'entité omnisport
- Le budget prévisionnel actualisé de la saison en cours de la section Football
- Le rapport du commissaire aux comptes de l'entité omnisport

2) POUR LE 31 JANVIER AU PLUS TARD

- La copie du procès-verbal de l'assemblée générale ayant approuvé les comptes de la saison passée. (Comportant l'indication des montants du résultat et des capitaux propres approuvés)

3) POUR LE 15 MAI AU PLUS TARD

- Les comptes prévisionnels estimés au 30 juin de la saison en cours accompagnés d'une attestation de vraisemblance et de cohérence du commissaire aux comptes, ou, à défaut de commissaire aux comptes, d'un expert-comptable.

- Les comptes prévisionnels et le plan de trésorerie prévisionnel initiaux de la saison suivante, accompagnés d'une attestation de vraisemblance et de cohérence du commissaire aux comptes, ou, à défaut de commissaire aux comptes, d'un expert-comptable.

A défaut de commissaire aux comptes et d'expert-comptable, l'ensemble de ces documents doivent être signés sincères par le président du club.

La crise sanitaire a eu pour effet de rendre particulièrement difficile l'établissement des états financiers des deux saisons précédentes, et la commission a fait preuve de bienveillance quant à la date de réception de ces documents.

Toutefois cet argument n'était plus recevable pour les échéances du 31 octobre 2021 et du 15 mai 2022 pour lesquelles la commission a eu à déplorer un nombre important de retards conséquents ayant pour effet de perturber son bon fonctionnement et le respect de son propre calendrier.

Elle a donc été conduite à appliquer des amendes pour non-respect des délais réglementaires en souhaitant vivement ne pas avoir à le renouveler.

Il appartient aux clubs, avec leurs prestataires experts-comptables ou/et commissaires aux comptes, de prendre toutes dispositions utiles pour que ces délais, parfaitement connus, soient impérativement respectés.

SITUATION GENERALE DES CLUBS DE N3

Capitaux propres :

Au 30/06/2021, la situation nette comptable cumulée des 11 clubs était positive de 1 126 K€, aucun club ne présentant une situation nette comptable négative.

Au 30/06/2022, la situation nette comptable prévisionnelle cumulée des 11 clubs est positive de 934 K€ avec 2 clubs présentant une situation nette négative cumulée de 28 K€.

Résultats nets :

Au 30/06/2021, les résultats nets définitifs cumulés étaient bénéficiaires de 602 K€ avec 1 seul club ayant un résultat négatif.

Au 30/06/2022, les résultats nets prévisionnels cumulés sont déficitaires de -191 K€. Avec 8 clubs présentant un résultat négatif cumulé de - 312 K€.

Budgets :

Au 30 juin 2022, le budget moyen des clubs de N3 s'élève à 454 K€.

Pour la saison 2022/2023, selon les budgets présentés cette moyenne s'élève à 486 K€.

SITUATION GENERALE DES CLUBS DE R1 (hors chiffres d'un club omnisports non retenus dans cette présentation)

Capitaux propres :

Au 30/06/2021, la situation nette comptable cumulée des 19 clubs était positive de 1 119 K€, un seul club présentait une situation nette comptable négative.

Au 30/06/2022, la situation nette comptable prévisionnelle cumulée des 19 clubs est positive de 1 419 K€ avec toujours un seul club présentant une situation nette négative.

Résultats nets :

Au 30/06/2021, les résultats nets définitifs cumulés étaient bénéficiaires de 679 K€ avec un seul club ayant un résultat négatif.

Au 30/06/2022, les résultats nets prévisionnels cumulés sont bénéficiaires de 299 K€. Avec 5 clubs présentant un résultat négatif cumulé de - 12 K€.

Budgets :

Au 30 juin 2022, le budget moyen des clubs de R1 s'élève à 291 K€.

Pour la saison 2022/2023, selon les budgets présentés, cette moyenne s'élève à 294 K€.

L'évolution caractéristique est le nombre important (13 clubs sur 20) de résultats déficitaires enregistrés en 2021/2022. A l'évidence, après deux saisons atypiques, les budgets 2021/2022 ont été difficilement maîtrisés.

1) Concernant les clubs dont l'équipe première est en situation sportive d'accéder à la division supérieure à la fin de la saison en cours.

En application du texte spécifique qui stipule que l'accession est subordonnée à la présentation de fonds propres positifs, la commission doit vérifier que ces clubs disposent de fonds propres positifs au 30 juin de ladite saison. Il s'agit d'un contrôle binaire, et non d'une appréciation. Les fonds propres sont positifs ou non.

Et cette validation ne peut donc se faire qu'au vu d'éléments dûment établis et non hypothétiques.

Cette vérification est étendue aux clubs de R2 dont l'équipe première est en situation d'accéder au championnat de R1.

Pour les clubs de N3 en situation d'accéder en N2, ce contrôle est effectué par la DNCG.

A la date du présent rapport, la commission a validé le respect de cette obligation pour les 3 clubs accédant en N3 et pour 4 clubs accédant en R1. Un contrôle reste à réaliser suite à la décision de la Ligue de prévoir une cinquième accession en R1 au terme de cette saison 2021/2022.

2) Concernant tous les autres clubs dont l'équipe première n'est pas en situation sportive d'accession.

Contrairement à ce qui est prévu en matière d'accession, il n'existe pas de texte prévoyant une mesure de rétrogradation ou de sanction automatique, pour les clubs présentant des fonds propres négatifs.

Pour tous les clubs dont l'équipe première n'est pas en situation sportive d'accession au terme de la saison en cours, et ce quel que soit le niveau de leurs fonds propres, la CRCC est tenue de procéder à une évaluation de leur capacité à disposer des moyens financiers suffisants pour poursuivre la compétition, au même niveau, jusqu'au terme de la saison suivante.

Il ne s'agit plus d'un contrôle binaire, mais d'une appréciation qu'il appartient à la CRCC de porter et de motiver souverainement au vu de l'ensemble des éléments historiques connus et de la vraisemblance et de la cohérence des éléments prévisionnels présentés.

La CRCC pouvant par ailleurs assortir ses décisions de toute mesure particulière qu'elle juge utile.

A cet égard, la commission a pris les mesures suivantes :

- Encadrement de la masse salariale 2022/2023 au montant budgété pour 4 clubs.

- Encadrement de la masse salariale 2022/2023 à 90 % du montant budgété et interdiction de recrutement de joueurs fédéraux pour 1 club.

Ces décisions sont publiées sur le site de la Ligue.



PÔLE ARBITRAGE

Cédric GARNIER

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Cédric GARNIER

Saison 2021 / 2022

Ayant fraîchement été nommé au poste de responsable de pôle, il me semblait difficile et incorrecte de faire un rapport moral sur la saison passée concernant ce pôle. Aussi, j'ai sollicité le Président de la CRA et le Président de la Commission Fidélisation afin qu'ils effectuent ce rapport moral dans leur thématique respective.

Je n'ai eu retour que de la CRA. Voici donc son rapport moral que je valide.

La saison 2022-23 fut marquante à plusieurs égards. Tout d'abord, elle a constitué un retour effectif à temps complet des arbitres sur les terrains de football ainsi que le premier exercice sportif de la nouvelle CRA. Sur la ligne de départ, la CRA de Normandie figurait parmi les Ligues qui avait été le moins impactée par les non-renouvellements au niveau des arbitres. A l'arrivée, nous enregistrons une augmentation des effectifs atteignant quasiment les 6%. Pour cette reprise, nous avons proposé un programme de stage résolument tourné vers la pratique et le terrain. Cet aspect fut apprécié. Nous avons également démultiplié les créneaux de tests physiques pour permettre au plus grand nombre de réaliser leurs tests dans les meilleures conditions. L'ensemble de la section « jeunes arbitres » a été restructurée avec l'arrivée de Cyril Gringore. Le nouveau mode de fonctionnement a permis de donner la chance à tous les jeunes arbitres et a mis fin à des passe-droits et pratiques révolues. Pour la première fois depuis longtemps, tous les arbitres ont pu être observés et la CRA a été en mesure de proposer des classements réalistes illustrant par la même l'aspect compétitif inhérent aussi à l'arbitrage. Malgré une remise en route poussive du « pôle espoir », les résultats obtenus cette saison aux examens fédéraux n'ont jamais été aussi bons : un arbitre-assistant Fédéral 3 reçu, un arbitre F4 reçu, une arbitre Fédérale Féminine 2 reçue, un Jeune Arbitre de la Fédération reçu, un candidat arbitre F4 admissible pour la saison 2022-23, deux candidates arbitres Fédérale Féminine 2 admissibles pour la saison 2022-23 et deux candidats Jeunes Arbitres de la Fédération admissibles pour la saison 2022-23. D'autres évènements majeurs sont

également à noter : la mise en place d'un stage Interligues féminin avec la Ligue des Hauts de France : une première sur le plan national, la création d'une newsletter, l'alimentation de la plate-forme Dartfish en supports vidéo, l'arrivée d'un nouveau technicien en la personne de Fredy Fautrel, le travail quotidien en matière de gestions de la violence et des incivilités grâce à Hervé Grandet (mise en place d'un protocole d'arrêt des rencontres, convention avec les parquets...).

Néanmoins, les vieux démons de la CRA sont toujours présents. Des querelles intestines ont une nouvelle fois dues être gérées. Qu'elles concernent des salariés et/ou des bénévoles, de l'arbitrage ou non, ces moments constituent un frein à notre développement et à notre progression. Conséquence directe ou indirecte, certains remaniements ont dû être effectués pour colmater les brèches et repartir de l'avant. De plus, cette reprise de l'arbitrage a demandé un temps plus ou moins long pour reprendre de bonnes habitudes telles que l'envoi des rapports et ce dans les délais impartis, le respect des bonnes règles de fonctionnement notamment d'un point de vue administratif. C'est la raison pour laquelle certains dossiers d'arbitres n'ont pas reçu une gestion optimisée. Il nous faudra apprendre de cet exercice pour améliorer notre fonctionnement, le rendre plus fluide et plus efficace. Il faudra aussi à la CRA donner plus envie de travailler aux différents serviteurs de l'arbitrage. Il est nécessaire de retrouver ce goût perdu de l'investissement bénévole pour la cause du football et de l'arbitrage.

Ce rapport moral du Président de la CRA me semble relaté parfaitement la saison passée, et je souhaite souligner que les querelles internes sont au détriment du collectif, de la Ligue, des arbitres, mais aussi des

clubs qui indirectement subissent ces querelles d'égo.

La volonté du Président de la Ligue étant le chantier de l'arbitrage, il est grand temps que l'ensemble de ses acteurs en prennent consciences et marchent tous dans la même direction.



PÔLE SPORTIF

Patrick BAILLARD

COMMISSION RÉGIONALE DES DELEGUES ET SECURITE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Roger DESHEULLES

SAISON 2021 / 2022

DES CHIFFRES, DE L'ENGAGEMENT BENEVOLE, DE LA COMPETENCE

1- LA COMMISSION

- Grand merci à Raymond LAUGEROTTE, Denis LANSEL et Ylies DAOUDI qui, lorsqu'ils ont la responsabilité à tour de rôle des désignations, alors que celles-ci sont déjà faites... effectuent un travail énorme toute la semaine pour remédier aux divers changements survenant. Plaisir de « taffer » avec vous ! Travail de bénévole de ouf !
- Denis LANSEL a animé un groupe de travail destiné, avec le concours de délégués volontaires, à définir les contours du futur stage
- Léo RIVIERE, avec le professionnalisme qui le caractérise, est le rouage administratif de qualité
- Roger VELOT, l'Ancien, qui tient toujours à participer et effectue des missions d'accompagnement et de conseil
- Patrick BAILLARD, responsable de pôle, découvre le job
- En tant que Président je tente de coordonner cette « PME » et exploite tous les rapports établis par nos mandants

2- L'ACTIVITE

Les missions dévolues à la commission sont :

Procéder à l'affectation de délégués :

- Sur des rencontres fédérales National 3 – National U19 / U17 / U19 F / U16F
- Sur les rencontres régionales, tous les matchs des deux groupes de championnats Régional 1 ont été couverts à part une seule
- Sur les rencontres de Coupe de France, systématiquement, sur les 5^{ème} et 6^{ème} tour et Coupe de Normandie seniors à partir des huitièmes
- Sur les rencontres des Coupes de Jeunes, systématiquement, à partir des quarts de finale
- Sur les derniers tours régionaux de Coupe de France Féminines, Coupe Nationale Football Entreprise
- Certains matchs de niveau Régional 2 ou 3 ciblés

Assurer la gestion des délégués :

- Un stage annuel le 11 septembre avec bonne participation et remerciements aux intervenants M. Sandy VOISIN (Chef de service interministériel de la protection civile du Calvados), M. Jamal EL GABBHAR (entraîneur de l'AS TROUVILLE DEAUVILLE) et Frédéric ORTIZ (Arbitre National 3)
- Procéder aux désignations et assurer le suivi des déconvocations
- Exploiter les rapports et tenter de donner suite aux dysfonctionnement mentionnés

3- LES DELEGUES FEDERAUX

-

L'apport de nos représentants au niveau fédéral n'aura pas été négligeable.

Nos huit délégués fédéraux ont effectué 96 missions pour la Ligue...apport qui nous a permis de couvrir toutes les missions dévolues. Grand merci à eux.

Première année pour Christophe BARBIER à ce niveau alors que Charles Henri RAMARQUES va y goûter l'an prochain.

Malheureusement David DOMINGUEZ CONDE est remis à notre disposition...David a toute sa place parmi nous.

4- LES DELEGUES REGIONAUX

25 unités qui ont effectué 723 missions.

Assiduité, envie de bien faire, disponibilité...tout a été remarquable.

Toujours prêts dans la mesure du possible à rendre service. Merci !

Saison marquée, de surcroît, par la mise en place du protocole COVID.....un casse-tête pour eux !

Nos 25 délégués comptent 1337 années au compteur... soit une moyenne d'âge de 53 ans et demi...cinq ont atteint l'âge sénatorial de plus de 70 ans !

5- LA SECURITE

La Ligue compte quatre représentants labellisés qui, à chaque réunion menée suivant le protocole fédéral, donnent une image de compétence à toutes les parties présentes.

Ils se sont tissé un réseau...maintenant rôdé, associant sur une rencontre jugée à risque, les clubs, les services de l'Etat (dont il convient de souligner l'apport) et les collectivités territoriales.

Merci donc à Claude METZ, David DOMINGUEZ CONDE et Frederic BILLAUX...

Reconnaissance appuyée à Frédéric, qui met fin à cette activité, pour ses multiples missions, la dernière au niveau de la Ligue à CANTELEU.

Daniel RESSE et Rene ROUX mettent fin à leur fonction après moult samedis et dimanches passés sur les terrains.

Bonne route à vous deux et bien merci pour tout votre investissement.

Pour conclure, une pensée pour Philippe DESHAYES qui nous a si rapidement quittés !

Philippe...tous ceux qui t'ont côtoyé soulignent ton humanisme, ta gentillesse...regarde nous en paix !



PÔLE ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Raynald LEFRANCOIS

COMMISSION RÉGIONALE DE L'IR2F

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Raynald LEFRANCOIS

SAISON 2021 / 2022

1 – Vie de la commission

- La commission est constituée de 9 membres (5 dirigeants et 4 CTR)
- 3 réunions (une en présentiel, 3 en visio)
- 1 réunion du comité de pilotage
- Séminaire IFF sur 3 jours à Paris
- Point fort de la saison, le recrutement d'un salarié responsable IR2F pour la coordination de l'activité du suivi financier, et du développement de notre IR2F.
- 2 formations de formateurs mise en place
- Création et mise en route de la commission du district de l'Eure, une initiative que nous espérons développer au niveau des autres districts
- Lancement d'un nouveau logiciel « Yparéo »

2 – Point arbitrage / dirigeants / éducateurs

La F.F.F. et la L.F.N. au service des clubs et de ses licenciés

2.1 – Arbitrage

Arbitres	Bons FFF	Montant	Inscription	Bons utilisés	Bons restants	Consommation% Ligue	Consommation% FFF
	300	7500 €	231	231	69	77 %	79,5 %

Une bonne saison, dans la moyenne nationale, même si le bilan est positif il ne permet de combler le déficit en nombre d'arbitres.

2.2 – Educateurs

Educateurs	Bons FFF	Montant	Inscription	Bons utilisés	Bons restants	Consommation% Ligue	Consommation% FFF
	1700	42500 €	1020	1020	680	60 %	67 %

Une saison difficile où le retour à la normale après 2 saisons « covid » n'a pas permis une reprise de l'activité, le même constat a été fait au niveau national.

2.3 – Dirigeants

Dirigeants	Bons FFF	Montant	Inscription	Bons utilisés	Bons restants	Consommation% Ligue	Consommation% FFF
	350	8750 €	207	207	143	59 %	41 %

En baisse par rapport à la dernière saison, baisse de la participation au niveau des formations en visio-conférence, peu de clubs se portent volontaire pour organiser des formations en présentiel.

2.4 – Suivi des bourses FAFA Formation éducateurs

Aides fédérales apportées aux clubs ou aux stagiaires dans le cadre des formations ci-dessous :

Dans le cadre des bourses « Fafa Formation » c'est pratiquement 70.000 € versés aux clubs ou aux stagiaires normands par la F.F.F, avec la répartition ci-dessous :

- **BEF** : 26600 € pour 12 dossiers, soit une aide moyenne de 2216€
- **BEF Apprentissage** : 3100 € pour 5 dossiers, soit une aide moyenne de 620€
- **BMF** : 17290 € pour 20 dossiers, soit une aide moyenne de 864 €
- **BMF Staps** : 11050 € pour 15 dossiers, soit une aide moyenne de 736 €
- **BMF Apprentissage** : 9200 € pour 12 dossiers, soit une aide moyenne de 766€
- **DESJEPS** : 2500 € pour un dossier

3 – Projets de la commission 2022-2023

3.1 – Communication

- Création d'une lettre mensuelle IR2F
- Travail sur la création d'un logo IR2F
- Constitution d'un groupe de travail pour la création d'un site internet IR2F
- Lancement sur un réseau social des informations IR2F

3.2 – Suivi financier et administratif

- Mise en place d'une nouvelle organisation
- Mise en place d'un suivi budgétaire au niveau de l'organisation des formations
- Améliorer le taux de remplissage des formations

3.3 – Coordination de l'IR2F.

- Accentuer la coordination des actions entre arbitres/éducateurs/dirigeants
- Organisation de séminaires IR2F
- Augmenter le nombre de formateurs



PÔLE ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Raynald LEFRANCOIS

Commission Régionale F.A.F.A. – A.N.S.

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Marc ROUTIER

SAISON 2021 / 2022

Le contexte

La gestion du FAF A se divise en 5 thématiques :

- FAF A Emploi
- FAF A Equipements
- FAF A Nouvelles Pratiques
- FAF A Transport
- ANS

Priorité FAF A LFN

Pour la saison 2021-2022, la LFA a souhaité donner plus de latitude de décision aux Ligues dans la priorisation des enveloppes FAF A Equipement.

Indépendamment du projet Foot5 qui est la priorité régionale, notre Ligue de Normandie doit faire face à une grande diversité au sein de son territoire (Un district de plus de 40 000 licenciés, un de moins de 10 000 licenciés, ainsi que des zones urbaines et rurales n'ayant pas les mêmes problématiques). Toutefois, au vu des éléments chiffrés, notre Ligue a souhaité harmoniser et développer son nombre d'éclairage sur l'ensemble du territoire. Cela permettrait d'étendre l'éventail de la planification des matchs. Par ailleurs, les priorités des Districts sont parfois différentes et spécifiques selon les territoires.

La ruralité reste une priorité générale car les aides ont un impact bien plus important pour les petites communes que pour les grandes agglomérations.

La sécurisation des installations est une priorité de 4 Districts, la Seine-Maritime quant à elle, souhaite faire en fonction des projets sans aucune priorisation. En effet, ce District trouve que l'éventail des projets aidés est suffisamment large et convient parfaitement.

Organisation FAF A LFN

Manon ROUSSEL a été remplacée par Ophélie DREUX en février 2022, en tant qu'administrative au sein de la commission FAF A.

Une journée de formation, réalisée par des personnes de la LFA, Julien BENOIT pour les terrains, Cynthia TRUONG, pour les équipements, a eu lieu à la Ligue le 9 juin 2022. Mathieu BENADON était également présent en visio. A cette occasion, l'ensemble des correspondants des districts et la commission FAF A de la LFN étaient réunis pour une formation sur les dispositifs FAF A, sur l'outil FAF A de Foot 2000 ainsi que son utilisation. En dehors de la formation, cette journée a été l'occasion pour beaucoup de faire connaissance et de partager sur des problématiques communes. Notre Ligue a été précurseur dans le domaine. La justification de cette journée prend tout son sens quand on note qu'environ 70% des personnes formées n'occupaient leur poste que depuis moins d'un an.

A noter que cette journée de formation est une première de la part de la LFA dans une Ligue et qu'au vu du son succès, les représentants de la LFA ont acté le renouvellement de l'expérience dans d'autres Ligues.

FAFA Emploi

Depuis janvier 2022, Raynald LEFRANCOIS étant membre de la commission nationale Fafa Emploi, il a été décidé de lui confier la responsabilité du Fafa Emploi, en relation avec Ludivine GARCIA. Le Fafa Emploi continuera d'être partie intégrante de la Commission Fafa de la LFN.

Une campagne de communication a été réalisée auprès des clubs en février 2022, ce qui a permis d'augmenter le nombre de demandes de façon significative.

Dossiers en cours pour la saison 2021-2022 :

- Renouvellement) : 9 dossiers
 - o Saison 2019-2023 : 4
 - o Saison 2020-2024 : 1
 - o Saisons 2021 – 2025 : 4
- Nouveaux dossiers :
 - o Saison 2022-2026 : 9 dossiers (6 avis favorable de la LFA – 3 en attente de retour) + 3 dossiers refusés au niveau de la LFN

FAFA Equipements

49 dossiers validés, pour 35 clubs et pour un montant total de **542 600€**

Plusieurs enveloppes nous ont attribuées cette saison :

- une première de **440 800€**,
- 2 enveloppes supplémentaires, en juin, respectivement de **60 000€**, puis de **41 800€**,
- C'est au total **542 600€** qui ont été répartis entre les différents districts.

La répartition a été la suivante :

- Seine Maritime : 184 500€ (34%)
- Calvados : 120 400€ (22%)
- Manche : 97 400€ (18%)
- Orne : 95 200€ (18%)
- Eure : 45 100€ (8%)

FAFA Nouvelles Pratiques

4 Terrains Foot 5 ont été subventionnés par le Fafa « Nouvelles Pratiques » pour un montant total de **75400 €** (tous dans l'Eure).

FAFA Transport

Un montant total de **103 100 €** pour le Fafa Transport a été attribué correspondant à 6 dossiers clubs, uniquement pour des véhicules de marque Volkswagen.

ANS

Au titre de la campagne 2022, 102 actions ont été financées, représentant 50 clubs aidés pour un montant total de **143 000 €**. La répartition selon les 3 grandes thématiques étant la suivante :

Promotion du sport santé	10
- Développement d'une offre de foot en marchant	7
- Développement d'une offre fitfoot	
- Développement d'actions de prévention	3
Développement de la pratique	62
- Développement de l'arbitrage	8
- Développement et structuration de la pratique féminine	24
- Développement de la pratique futsal	
- Développement du football dans le milieu scolaire	13
- Développement d'une offre de pratique loisir	1
- Développement et structuration de la pratique des jeunes	16
Développement de l'éthique et de la citoyenneté	26
- Engagement environnemental	2
- Le football comme outil d'insertion	11

- Développement de programmes d'accompagnement scolaire	4
- Promotion et développement du programme éducatif fédéral (PEF)	2
- Renforcer le « vivre ensemble » : prévenir et accompagner	5
- Engagement bénévole et féminisation de l'encadrement	2

Conclusion et objectifs 2022-2023

Notre commission a réalisé 5 réunions dont une en visio.

Parmi les améliorations à mettre en place la saison prochaine, un sujet de réflexion doit être la gestion des dossiers que nous avons prévu à partir du 1^{er} Mars pour cette saison. Cette date du 1^{er} Mars a été un frein au bon fonctionnement de notre commission. En effet, les allers-retours des dossiers incomplets entre la Ligue et la LFA fait perdre un temps précieux et nous oblige à travailler dans l'urgence sur les dossiers au cours des mois de mai et juin.

D'autre part, et grâce à la montée en compétence des différents acteurs District et Ligue, l'objectif 2022-2023 pourra être d'avoir un maximum de dossiers « bons du 1^{er} coup ».

Pour finir, il est à noter que le rapprochement des commissions CRTIS et FAFA de la Ligue, composées de membres en commun, permet une plus grande réactivité et efficacité concernant la validation des dossiers FAFA. De plus, il est possible d'optimiser la gestion de plusieurs dossiers FAFA et Terrains, lors des déplacements dans les clubs. A cet effet, les districts sont invités à créer ce type de passerelles entre leurs commissions FAFA et CRTIS, ce qui est d'ailleurs une préconisation fédérale.



PÔLE MARKETING – COMMUNICATION

Christophe LECUYER

COMMISSION REGIONALE DE L'ÉVÉNEMENTIEL

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Guy DANCEL

Saison 2021 / 2022

La Commission composée de 10 hommes et 1 femme, n'a pas eu à se réunir cette saison, mais les membres ont œuvré chaque fois qu'ils ont été sollicités.

Nous avons commencé la saison le vendredi 19 novembre 2021.

Dans les locaux de la Ligue de Normandie à Lisieux, se déroulait la traditionnelle soirée des bénévoles. Au cœur de ce moment de convivialité, 29 bénévoles se sont vu remettre des distinctions Fédérales pour leur engagement de longue date en faveur du football Normand

Elles étaient remises par Pierre LERESTEUX et Pierre MANKOWSKI, vice-champion du Monde en 2006 en tant qu'entraîneur adjoint.

La soirée était animée par Christophe LECUYER, responsable du Pôle Communication et Marketing à la Ligue de Football de Normandie.

Les membres de la Commission de l'Événementiel présents ont été remerciés pour l'aide précieuse durant la cérémonie, Nado PESNEL et Olivier LECOEUR ont reçu la Médaille d'Argent.

Nous avons été sollicités les mardi 14 décembre 2021 et Mercredi 15 décembre 2021 pour l'organisation du match International U19 FUTSAL – France-Russie qui se déroulait à la Salle Multi activités à LISIEUX.

Les 16-19-22 Février 2022, des membres ont eu le plaisir de participer à l'organisation du TOURNOI DE France Féminin.

Mercredi 16 février 2022 avec :

- Brésil – Pays-Bas stade Michel-d 'Ornano, Caen
- **France** – Finlande au stade Océane, Le Havre

Samedi 19 février 2022

- Finlande – Pays-Bas, au stade Océane, Le Havre
- **France** – Brésil au stade Michel-d 'Ornano, Caen

Mardi 22 février 2022

- Brésil – Finlande au stade Michel-d 'Ornano, Caen
- **France** – Pays-Bas au stade Océane Le Havre.

Notre activité s'est terminée par l'aide que nous avons apportée lors de l'Assemblée Générale de la Ligue qui se tenait le vendredi 24 juin à Touques.

Nous espérons pouvoir à nouveau la prochaine saison œuvrer en toute quiétude.

Je tiens à remercier chacun des membres de la Commission pour leur investissement et leur disponibilité. La convivialité qui règne dans la Commission est un plus.



PÔLE JURIDIQUE

Sauveur CUCURULO

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Nasr-Eddine RAHO

Saison 2021 / 2022

Bilan moral

Points positifs :

- Bonne ambiance et complémentarité au niveau des membres
- Important de revoir les textes et préciser certains points sujets à interprétation
- Accompagnement voulu par la commission amène les clubs à se mettre en règle
- Saison délicate, difficile de maintenir les sanctions financières
- Souhait de maintenir ce temps de convivialité après les réunions
 - o Mise en place d'une nouvelle méthode avec Ludivine qui permet d'améliorer le suivi et la traçabilité suite à la réunion du 28 juin 2022
 - o Invitation d'une vingtaine d'éducateurs avec de lourdes suspensions pour les entendre et les rappeler à leurs devoirs

Quelques chiffres

- **Nombre de clubs soumis à obligations** : sur la saison 2021/2022, environ 428 clubs et environ 500 clubs en tenant compte des obligations sur les catégories féminines
- **Nombre de feuilles de matchs à contrôler** : environs 8000 FMI soit environ 4h par membre pour 5 à 8 groupes à vérifier
- **Nombre de clubs en dérogations** : 40 clubs dont 24 d'accession en seniors
- **Nombre de clubs en dérogations** : 36 clubs dont 23 d'accessions en jeunes
- **En infractions** : 2 clubs
- **En règle** : un peu plus de 300 clubs en règle
46 clubs n'ont pas respectés les dérogations (pas inscrits aux formations ni aux certifications). Ces clubs se verront refuser une nouvelle demande de dérogation pour la saison 2022/2023.

Projections

Quelques propositions :

- Désignation de 2 nouveaux membres pour soulager la tâche des autres ;
- Départ de Gilles MORIN en cours de saison pour raison professionnelle ;
- Le travail de secrétariat préparatoire à chaque prochaine commission m'inquiète juste un peu par le temps que chacun devra y consacrer, mais ça reste un élément qui peut améliorer le déroulement de chaque réunion mais à condition que ça n'oblige pas le membre à prendre une responsabilité qui n'est pas la sienne mais bien celle de la commission. Il suffit pour cela de bien poser le problème pour qu'il puisse vite être débattu, et surtout de très bien s'imprégner du futur texte. Des modèles types de paragraphe, selon le cas, selon l'article, pourront encore aider à faciliter ce travail préparatoire, un peu sous forme de bibliothèque de modèles (telle situation / tel article / telle sanction ou risque de sanction / tel modèle de rédaction...)
Une extraction informatique des anomalies sur la FMI soulagerait les membres ;

- Repréciser jusqu'à quel niveau la commission doit contrôler la FMI ?
Voir si le budget permet aux membres de se déplacer le week-end sur les terrains ;
- Rappel à la CRA, lors de leurs réunions, d'informer les arbitres qu'il est de leur devoir de contrôler l'identité des éducateurs présents sur la FMI ;
- Partager en 2 temps les réunions (seniors homme et femme / Jeunes homme et femme) ;
- Les évolutions réglementaires tendent vers le respect à 100% des obligations de la part des clubs
- Mise en place en septembre d'une table ronde réunissant les acteurs du football afin de trouver des solutions pour que les matchs se déroulent dans un climat de respect commun et dans les meilleures conditions possibles.

Merci à la commission de discipline pour sa collaboration et à Monsieur CUCURULO Sauveur pour sa présence lors de nos commissions.



PÔLE JURIDIQUE

Sauveur CUCURULO

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DU JOUEUR

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Jean-Pierre GALLIOT, Président et Jean-Claude LEROY, Secrétaire de Séance

Saison 2021 / 2022

La Commission Régionale du Statut du joueur s'est réunie 18 fois au cours de la saison, dont 2 fois en mode « Electronique » et une fois en forme restreinte. La Commission n'intervient que sur les dossiers nécessitant un arbitrage ou lorsqu'est suspectée une tricherie.

Au cours de celles-ci,

- 370 dossiers ont été traités
- 122 réponses écrites, par voie de procès-verbal, ont été apportées,
- 177 oppositions ont été déclarées recevables,
- 17 oppositions ont été déclarées irrecevables,
- Elle a dû organiser 5 réunions pour auditions

6 dossiers ont nécessité une audition, soit pour résoudre un différend entre club quitté et club d'accueil (2 fois), soit pour examiner une suspicion de tricherie (1 fois) soit enfin pour élucider 3 cas de détention simultanée par un même joueur de 2 licences dans la même pratique.

4 dossiers ont fait l'objet d'un recours auprès de la Commission Régionale d'Appel. Dans chaque cas, la décision de la Commission Régionale du Statut du Joueur s'est trouvée confirmée.

Encore trop souvent, la Commission elle est appelée à statuer sur des demandes d'exemption du cachet mutation, formulées à posteriori, alors que, si les clubs mentionnaient la situation particulière du joueur accueilli sur la demande, la délivrance de la licence serait délivrée plus tôt, avec le bon statut attendu sans qu'il ne soit besoin de devoir attendre une réunion de la Commission pour un réexamen du dossier.

Outre les travaux rapportés dans ses procès-verbaux, la Commission apporte de nombreuses autres réponses aux sollicitations téléphoniques.

Systématiquement, en tête de chacun de ses procès-verbaux la Commission rappelle aux clubs les principales dispositions et procédures réglementaires ayant trait à la formulation d'une opposition, à l'octroi du bénéfice de la dispense du cachet « mutation » et à la situation du joueur issu d'un club dissous, en inactivité totale ou partielle. De même, toutes les décisions publiées aux procès-verbaux sont motivées et reprennent la référence réglementaire appliquée afin d'aider tout club à bien comprendre la décision prise et à améliorer sa connaissance des Règlements Généraux de la F.F.F. & de la L.F.N.

Il est regretté, malgré les souhaits maintes fois formulés, de ne pouvoir disposer au sein de la Commission d'un membre issu du District de l'Orne dont la connaissance du territoire serait précieuse lors de l'examen des dossiers en relevant.

Pour le traitement de l'ensemble des dossiers et la bonne organisation de ses travaux, la Commission a pu bénéficier du concours et des compétences de Madame Manon ROUSSEL à laquelle a succédé Madame Ophélie DREUX, sous le contrôle de M. Thomas CIAPA CARVAILLO, Responsable Juridique de la L.F.N. et avec la bienveillance du Responsable du Pôle Juridique M. Sauveur CUCURULO. Qu'ils en soient tous remerciés.



PÔLE JURIDIQUE

Sauveur CUCURULO

COMMISSION REGIONALE D'APPEL

RAPPORT D'ACTIVITÉ – JEAN-YVES JULIEN, Président et Augustin FECIL, Secrétaire de Séance

Saison 2021 / 2022

La commission s'est réunie **28** fois cette saison et nous avons traité **109** dossiers en auditions.

La répartition des dossiers en appel est la suivante :

- 53,2 % disciplinaire (58 dossiers)
- 13,7 % en statut de l'arbitrage (15 dossiers)
- 7.4 % en règlement et contentieux (8 dossiers)
- 4.6 % en statut du joueur (5 dossiers)
- 6.4 % en gestion des compétitions (7 dossiers)
- 6.4% en CRA (7 dossiers)
- 8.3 % émanant de tous les districts (9 dossiers)

63% des décisions de première instance ont été confirmée

Nous avons adapté notre planning de réunions pour être le plus réactif possible aux appels des clubs.

En ce qui concerne les appels disciplinaires, la commission regrette l'absence trop fréquente des arbitres lors des auditions puisque sur les 110 arbitres convoqués, seulement 51% ont été présents.

Cette situation ne nous a pas permis d'avoir un débat contradictoire lors des auditions à caractère disciplinaire.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



PÔLE JURIDIQUE

Sauveur CUCURULO

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Sauveur CUCURULO, Président et Jean-Pierre GALLIOT, Secrétaire

Saison 2021 / 2022

La commission a tenu 14 réunions dont 8 sous forme « électronique » et 1 en mode téléphonique.

Elle y a traité 90 dossiers concernant :

- ✓ 81 changements de club au sein de la Ligue,
- ✓ 9 changements de clubs interligue

44 arbitres changeant de club étaient issus de leur club formateur.

7 changements ont été refusés pour ne pas s'inscrire dans le respect de la réglementation et 5 dossiers ont nécessité un complément d'information.

Lors de la saison 2021/2022, au titre des mesures d'encouragement prévues au Statut de l'Arbitrage, 81 clubs ont pu bénéficier d'un joueur muté supplémentaire et 40 clubs de 2 joueurs mutés supplémentaires.

En fin de saison, après les mesures d'assouplissement appliquées en sortie de pandémie en 2020/2021, 254 clubs ont été déclarés en infraction au regard de leurs obligations prévues au statut de l'arbitrage :

- ✓ 185 clubs en première année,
- ✓ 39 club en deuxième année,
- ✓ 18 clubs en troisième année,
- ✓ 12 clubs en quatrième année ;

La Commission a également répondu aux demandes d'information de clubs soit par voie de procès-verbal soit directement.

5 recours ont été exercés auprès de la commission régionale d'appel : 1 a donné lieu à réforme de la décision de la Commission, 1 a été déclaré non recevable et 3 se sont conclus par une confirmation de la décision de première instance.

En tant que Président de la CRSA, je tiens à exprimer mes remerciements à tous mes collègues de la CRSA qui m'ont accompagné au cours de cette saison.

Des remerciements qui s'adressent tout naturellement aussi à tous ceux qui permettent que notre commission régionale du statut de l'arbitrage soit reconnue pour la qualité de son travail et plus particulièrement :

- Madame Ghislaine LEMONNIER, en charge de la gestion administrative de la CRSA
- Monsieur Sébastien FARCY, Correspondant informatique,

Très bonnes vacances à tous.



PÔLE JURIDIQUE

Sauveur CUCURULO

COMMISSION REGIONALE DES REGLEMENTS ET CONTENTIEUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Pascal LEBRET

Saison 2021 / 2022

Une nouvelle saison qui s'achève, et serait-on tenté de dire enfin une saison presque normale. Presque normale car elle est allée à son terme, mais presque aussi parce que cet indicible microbe qui nous a tant perturbé a eu un impact important sur le déroulement de la saison et notamment pour la CRRC. En effet, nous avons notamment déploré devoir traiter plusieurs dossiers concernant des clubs qui n'ont pas respecté les protocoles, règles sanitaires et application des pass sanitaires qui nous étaient imposés.

Donc une saison presque normale, voire plus que normale au regard du nombre de dossiers traités. Une activité expansive qui trouve sa justification dans le traitement des affaires liées au pass sanitaires et aussi au fait que désormais la CRRC est investie du traitement disciplinaire des dossiers concernant les éventuels joueurs ayant joué en état de suspension.

Avant de rentrer dans ce qui a fait notre saison, au nom de la CRRC, je veux avoir une pensée et assurer de notre soutien, M. Jean Michel AUBERT, membre de la commission, pour lequel cette année a été extrêmement difficile à titre personnel.

ACTIVITE DE LA CRRC

La Commission, est désormais composée de 7 membres puisqu'elle a pu être renforcée en cours de saison avec l'arrivée de Corentin GALLOT qui a mis sa compétence et sa jeunesse au service de la commission. Bienvenue à lui !

Elle se sera réunie à 17 reprises se décomposant en deux séances plénières et en quinze séances restreintes.

Cet exercice 2021-2022 aura été très prolifique pour les raisons déjà évoquées. Les 85 dossiers que nous avons eu à examiner se sont décomposés de la façon suivante :

Détail des réserves et réclamations

RÉSERVES	25
RÉCLAMATIONS D'APRES MATCH	27
ÉVOCACTION (SUITE A RÉSERVES ou non)	33

Dans la logique du déroulement d'une saison « presque normale », les dossiers examinés ont concerné tous les thèmes habituels tels que la détention de licence et la qualification des joueurs, le respect de nos textes et des protocoles, la participation des joueurs et le fait que des joueurs (ou des dirigeants) soient susceptibles d'être suspendus. Une large palette de dossiers qui sont le reflet de notre domaine d'intervention.

Répartition par compétitions concernées

Seniors	N3	1
	R1	6
	R2	18
	R3	21
	Coupe de France	2
	Coupe de Normandie	0
	Coupe des réserves	2
U18	R1	1
	R2	3
	R3	5
	Coupe Gambardella	3
	Coupe de Normandie	0
U16	R1	2
	R2	2
	Coupe de Normandie	0
U15	R1	0
	R2	2
	Coupe de Normandie	0
U14	R1	1
	Coupe de Normandie	0
Seniors Féminines	R1	1
	R2	8
Foot Entreprises	R1	1
	R2	0
Futsal	R1	1

Concernant ce chapitre, même si les compétitions seniors sont majoritairement concernées, il en ressort que toutes nos compétitions peuvent faire l'objet de nos travaux.

Décisions

RÉSERVES	Non recevables en la forme	11
	Recevables et non fondées	10
	Recevables et match perdus	4

RÉCLAMATIONS	Non recevables en la forme	9
	Recevables et non fondées	10
	Recevables et match perdus	7
	Recevables et match à rejouer	1

ÉVOCATIONS	Fondées matchs perdus par pénalité	19
	Non fondées	14

Pour mener à bien nos investigations, la CRRC a jugé essentiellement sur pièces et au moyen des réunions électroniques voire en visioconférence. Toutefois pour faire la lumière sur ces dossiers, il nous a fallu par deux fois procéder à audition avec un nouveau match donné perdu.

Au final de ce décompte, il faut souligner que ce ne sont pas moins de 31 matchs que nous avons été contraint de donner perdus pendant qu'un autre match a été donné à rejouer. Concernant nos missions à caractères disciplinaires, (évocations) nous avons prononcés des suspensions à l'encontre de 20 assujettis. (Joueurs ou dirigeants)

Cinq de nos dossiers trouvent leur origine dans le non-respect de contraintes sanitaires.

Il est précisé que six de nos décisions ont fait l'objet d'un recours en appel en 2^{ème} ressort. Cinq de ces dossiers ont été confirmés par la Commission Régionale d'Appel alors qu'une seule a été infirmée. La commission est également intervenue pour formuler ses observations concernant les propositions de modifications des textes de la LFN.

Ce rapport d'activité est pour nous l'occasion de dresser un bilan de cette saison mais ce n'est pas que cela. En tant que Président de la CRRC, je tiens à exprimer mes remerciements à tous les collègues de la CRRC qui m'ont m'accompagné avec assiduité au cours de cette saison. Des remerciements qui s'adressent tout naturellement aussi à tous ceux qui permettent que notre Commission Régionale des Règlements et Contentieux soit reconnue pour la qualité de son travail, et plus particulièrement :

- à M. Sauveur CUCURULO, responsable du pôle juridique,
- à M. Jean Pierre GALLIOT, Secrétaire Général Adjoint,
- à Mme Kerstie ABERGEL, au personnel administratif de la LFN, et tout particulièrement à MM. Thomas CIAPA CARVAILLO et Léo RIVIERE, en charge de la gestion de nos dossiers.

La Commission Régionale des Règlements et Contentieux détient sa charge du Comité de Direction de la LFN, elle n'en oublie pas pour autant qu'elle est avant tout au service des clubs. Elle aura toujours la volonté d'assurer ses missions avec intégrité, rigueur et enthousiasme.

« Chacun s'imagine que le règlement est fait pour tout le monde et l'exception pour soi. »
[Gustave Vapereau](#)

Très bonnes vacances à tous et rendez-vous dès la saison prochaine.



PÔLE JURIDIQUE

Sauveur CUCURULO

COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Laurent ANGER

Saison 2021 / 2022

A l'issue de la saison dernière, Gilbert LEU le Président et Patrice LECHER le secrétaire adjoint, ont décidé pour des raisons personnelles de cesser leur activité au sein de la commission, qu'ils soient chaleureusement remerciés pour le travail accompli pendant de longues années, engagement qu'ils continuent au sein d'autres instances du football.

Dans un premier temps afin de respecter une représentation des 5 districts de la Normandie, Jean-Pierre LEJEUNE, Jean LUCAS et Daniel RESSE nous ont rejoint avec leur vécu dans le monde du football et se sont rapidement adaptés au fonctionnement de la commission, présidée par Laurent ANGER, nommé par le Comité de Direction de la Ligue en remplacement de Gilbert LEU.

Très rapidement et à sa demande pour raison personnelle, Daniel RESSE sera remplacé par Philippe PERIER.

La commission dépend du pôle « Juridique » de la L.F.N. placé sous la responsabilité de Sauveur CUCURULO, se compose comme suit :

- Président Laurent ANGER,
- Secrétaire Claude LEMAGNEN,
- Membres : Gérard DEMARRE, Hervé GRANDET, Pierre JEANNE, Raymond LAPORTE, Gérard LECOMTE, Jean Pierre LEJEUNE, Jean LUCAS, Philippe PERIER, Denis PITEL.
- Instructeurs : Régis BETHENCOURT, Pierre BLEUZEN.

FONCTIONNEMENT de la COMMISSION

L'ensemble des membres de la commission dispose d'une application informatique sur tablette, réalisée par l'informaticien de la L.F.N., Sébastien qui leur permet de travailler à partir des dossiers qui sont mis à disposition le mardi dans la journée.

Chaque membre examine les documents reçus et propose la qualification et la sanction qu'il retient.

Lors de la séance du jeudi en présentiel ou visioconférence, les dossiers présentant des divergences de conclusion sont systématiquement discutés et si le consensus nait souvent des arguments exposés, il reste de rares décisions pris à la majorité simple des membres présents.

La commission rappelle avec insistance que les rapports des officiels doivent être concis et le plus précis possible sur la nature des infractions commises et doivent parvenir à la ligue dans les meilleurs délais pour être intégrés au dossier le mardi.

De plus, la commission insiste sur l'extrême importance de la présence des officiels, lors des auditions, afin d'établir un débat constructif indispensable à la prise d'une décision respectant les droits de chaque assujetti.

Elle rappelle également que pour que la commission dispose d'un maximum de versions, il est important et même de l'intérêt des assujettis visés par des rapports concernant une exclusion ou un comportement, de faire valoir leur défense dans le délai réglementaire de 48 heures.

ACTIVITE de la COMMISSION

La commission a tenu 43 réunions dont 15 en visioconférence, afin de traiter l'ensemble des dossiers portés à sa connaissance. Le jeudi matin pour les réunions sans audition, le jeudi après-midi et en soirée lorsqu'il y a des auditions.

Pour la prochaine saison, la Commission tiendra ses réunions avec audition le mercredi soir afin de permettre aux scolaires (dont les dossiers sont de plus en plus fréquents) de se libérer plus facilement pour être auditionnés, mais également permettre la rédaction du procès-verbal pour sa parution dès le vendredi, les décisions étant applicables à compter du lundi suivant la réunion.

LA COMMISSION en QUELQUES CHIFFRES

Cette saison la commission s'est réunie 28 fois en réunions hebdomadaires et 15 fois en réunions hebdomadaires avec des auditions, c'est donc un total de 43 semaines sur les 52 que compte une année civile, pendant lesquels 90% des membres étaient présents à chaque réunion.

Si cela ne démontre pas le dévouement des membres envers l'engagement pris, en acceptant cette mission déléguée par le Comité de Direction, et qu'exige cette commission, cela pourrait s'assimiler à un « sacerdoce ».

Lors de ces 43 réunions, c'est la bagatelle de 16 501 dossiers qui ont été traités, se décomposant en 14 850 dossiers d'avertissements ; 1651 dossiers d'exclusions ou de comportement dont 40 dossiers avec des auditions, soit 255 assujettis convoqués. A ces chiffres s'ajoutent 107 demandes de rapport. Comme vous pouvez également le constater, nos instructeurs ont également souvent été mis à contribution, pour traiter dans les meilleurs délais, les 31 dossiers qui leur ont été soumis avant présentation lors des auditions.

Au vu de ces éléments chiffrés, difficilement comparables avec les deux saisons passées pour cause de COVID, il semble que le nombre de dossiers ne soient pas significativement en augmentation, mais la gravité des actes répréhensibles et des incivilités doivent beaucoup nous inquiéter, que nous soyons dirigeants, éducateurs, arbitres, joueurs ou membres des structures régionales et/ou départementales et même si cette aggravation n'est pas spécifique à notre Ligue, nous devons collectivement nous poser les bonnes questions pour l'enrayer avant de conduire à terme, au déclin de notre sport.

La commission participera à toutes les actions qui seront initiées pour traiter de ce sujet grave, notamment par la commission de lutte contre les incivilités, plusieurs axes de travail nous semblent prioritaires :

- ✓ Le comportement des spectateurs qui génère un nombre toujours plus important de dossiers difficiles avec les agressions physiques et/ou verbales, des comportements discriminatoires inacceptables, qui sont de plus en plus graves et violents, devant lesquels les responsables des clubs sont souvent hélas dépourvus de moyens d'action réels contre des éléments incontrôlables souvent stupides et parfois dangereux.
- ✓ Le comportement des personnes sur les bancs, qui devrait être exemplaire, mais fait l'objet de nombreux rapports, même si la plupart du temps, il s'agit de contestations plus ou moins déplacées, la commission a eu à traiter plusieurs affaires graves les impliquant, notamment dans les catégories « jeunes »
- ✓ Les catégories jeunes génèrent de plus en plus de dossiers graves (coups, arrêts de match, échanges verbaux sévères, etc...)
- ✓ Les dossiers concernant les catégories Féminines sont également en augmentation.
- ✓ Les dossiers Jeunes sont eux aussi de plus en plus fréquents.

Signalons pour finir l'utilisation de plus en plus fréquente des réseaux sociaux pour agresser des clubs et des personnes. Toutes ces personnes doivent savoir que chaque dérive sera sévèrement sanctionnée, surtout si l'infraction revêt un caractère public.

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport d'activité 2021/2022, sans remercier Ghislaine LEMONNIER et Vanja HAUBERT, les deux secrétaires détachées auprès de notre commission qui chaque semaine prépare nos dossiers, mais également publient toujours dans les délais réglementaires les conclusions de nos travaux, que ce soient les procès-verbaux, les notifications, les demandes de rapports, les convocations des assujettis, sans oublier chaque semaine la relance des arbitres pour obtenir leurs rapports complémentaires.

Remerciement également à Thomas CIAPA-CARVAILLO pour son investissement lors des auditions et à Sébastien FARCY pour son aide logistique.

Bonnes vacances à tous et à la saison prochaine.



PÔLE TECHNIQUE

Philippe GUERRIER

BILAN DE L'ETR

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Thierry MONTAGNE et son équipe

Saison 2021 / 2022

Enfin une saison à peu près « normale » qui a vu le retour au football de l'ensemble de nos licenciés !

Au niveau du mouvement des personnels, l'équipe technique régionale a vu, au début de cette saison, le départ de Luc Bénard, CTD de Seine Maritime qui a souhaité donner un nouveau virage à sa carrière. Il a été remplacé par Valentin Samson au mois de janvier 2022. Remplissant les fonctions de CTD à mi-temps, Valentin conserve son emploi de joueur au FC Rouen.

En cette fin de saison, un autre CTD a souhaité partir vers un club professionnel, il s'agit de Grégory Auger, CTD de Seine Maritime, qui rejoint le centre de formation de l'Amiens SC pour s'occuper des U16 Régionaux.

Au niveau des activités, janvier fut une période délicate, des formations professionnelles eurent lieu à nouveau en distanciel pour éviter les contacts.

Les détectations se firent à cette période sans couchage et uniquement sur des journées, nous permettant de mener à bien le programme de détection.

Cette saison a été l'occasion de faire entériner le schéma régional du développement et de l'animation par comité directeur de la LFN : ce document fixe les axes de développements dans les différentes pratiques (loisirs, féminines, futsal etc...) pour les prochaines saisons.

BILAN DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

1 – Schéma régional DAP

- ❖ **Le schéma régional DAP a été formalisé avec pour objectif d'écrire la feuille de route sur les différentes thématiques jusqu'en 2024.**

https://ffwaad-my.sharepoint.com/:p/g/person/mpannier_normandie_ff_fr/EXkE_CALAI1AID-YKjdesQIBq9csVUIyWFwh-VcBMHaKQw?e=sarOok

2 – La structuration des clubs

- ❖ **Label Jeunes**
 - ✓ 213 clubs ont fait un autodiagnostic partiel ou complet
 - ✓ 69 clubs ont déposé une candidature.
 - ✓ Actuellement 105 clubs sont labélisés (66 au niveau Espoir, 22 au niveau Excellence et 17 au niveau Elite).
- ❖ **Label Ecole Féminine de Football**
 - ✓ 114 clubs ont fait un autodiagnostic partiel ou complet
 - ✓ 56 clubs ont déposé une candidature.

- ✓ Actuellement 71 clubs sont labélisés (49 au niveau Bronze, 16 au niveau Argent et 6 au niveau Or).
- ❖ **Label Futsal**
 - ✓ 66 clubs ont fait l'autodiagnostic partiel ou complet
 - ✓ 2 clubs ont déposé une candidature.
 - ✓ Actuellement 1 club est labélisé au niveau Espoir.
- ❖ **Journée Régionale Labels**
 - ✓ Date : mercredi 27 octobre 2022 à Lisieux
 - ✓ 19 clubs invités qui ont obtenu le double label Jeunes et EFF
 - ✓ 16 clubs présents – 250 enfants (U11 ou U13 F) présents.
 - ✓ Lien vidéo : <https://youtu.be/HQyIUOsil7A>
- ❖ **Formations Accompagnateurs Labels**
 - ✓ 1 session organisée : 29/11/21
 - ✓ 9 personnes formées
 - ✓ La rubrique Labels sur le site internet de la Ligue a été complètement réaménagée pour une meilleure lisibilité pour les clubs : <https://normandie.fff.fr/category/labels/>

3 – Le Football en Milieu Scolaire

- ❖ **Football à l'école**
 - ✓ 275 classes engagées (87 dans le Calvados – 98 dans l'Eure – 40 dans la Manche – 44 dans l'Orne et 6 dans la Seine-Maritime).
 - ✓ La classe de CM1 de l'école Notre Dame de Flers est lauréate académique sur la production statique tandis que la classe de CM2 de l'école Saint Jean de l'Aigle est lauréate académique sur la production dynamique.
 - ✓ Les 9 lauréats départementaux ont été conviés par la Ligue de Football de Normandie à passer une journée au SM Caen le mardi 10 mai (Calvados – Manche – Orne) et au Havre AC (Eure et Seine-Maritime) le mardi 17 mai 2022.
- ❖ **Formation Foot à l'école**
 - ✓ 3 sessions de formations a été mise en place le 2/23/09/21 dans la Manche, le 19/10/21 dans l'Eure, le 16/12/21 en visio
 - ✓ 42 éducateurs ont été formés.
- ❖ **Formation Foot citoyen – enseignants EPS**
 - ✓ Sophie LOSFELD, IA-IPR EPS a constitué un groupe de travail avec des professeurs d'EPS pour mettre en place une formation autour des valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité) en utilisant le Futsal comme support.
 - ✓ Cette formation « Football citoyen » est programmée dans le Plan Académique de Formation pour les professeurs EPS titulaires et stagiaires (T1).
 - ✓ Cette formation s'est déroulée les 30, 31 mai et 1^{er} juin. 18 enseignants ont suivi cette formation avec pour objectif d'être mieux armés pour mettre en place un cycle Futsal en lien avec les valeurs républicaines.
 - ✓ A la rentrée 2022, le groupe de travail se penchera sur la co-construction de contenu de formation inter-degré autour du football et de la citoyenneté. 3 journées de formation sont d'ores et déjà planifiées au PAF 2022/2023.

4 – Le Football des U6 au U13 G et F

- ❖ **Réforme de la pratique U6-U7 G et F**
 - ✓ La catégorie U6/U7 va connaître des modifications dans la modélisation de la saison : https://fffwaad-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/mpannier_normandie_fff_fr/Ed_yPShwTNxLg5c4qnQpqpqpcBDn2-wVjqQeZmHL7JQw8qTw?e=XSik3X

- ❖ **Amélioration de l'organisation de la pratique en U11 et U13 G et F**
 - ✓ Mise en place de plateaux par niveaux sur l'ensemble du territoire normand en U11 et en U13
 - ✓ Meilleure répartition des équipes à potentielles en U13 R1 et R2 sur l'ensemble du territoire et donc une incidence sur l'accession aux championnats U14.
 - ✓ Suppression des matchs à élimination direct en U11 sans autre alternative.
 - ✓ Proposer une offre de pratique en Foot à 8 en U11F pour les clubs les plus structurés.

L'ensemble de ces points seront poursuivis en 22/23

- ❖ **Observations des pratiques**
 - ✓ Les CTD DAP ont observé chaque catégorie (U7 – U9 – U11 et U13) sur 2 niveaux différents pour voir si la pratique est adaptée à chaque public (au niveau de l'espace, du nombre de joueur, de la qualité du jeu, des règles...)
 - ✓ La CTR DAP a observé les U11F et les U13F (en foot à 5 et à 8) avec les mêmes objectifs. L'observation de la pratique U11F en Foot à 8 est reportée à la saison prochaine.

- ❖ **Festival U13 G et F**
 - ✓ La phase régionale du Festival U13 s'est déroulée le samedi 14 mai à Argentan avec 16 équipes garçons et 16 équipes filles qualifiées à l'issue des phases départementales de chaque district.
Lien vers la vidéo : <https://youtu.be/dMFw-m4abYI>
 - ✓ Le SM Caen réalise le doublé en qualifiant leur équipe garçons et leur équipe filles à la phase nationale à Capbreton. Le festival s'est déroulé du 3 au 5 juin 2022 et les équipes se classent respectivement 9^{ème} et 8^{ème}.

5 – Le Football des U14 au U19 G et F

- ❖ **Réforme des championnats régionaux garçons en lien avec la CR Préformation et Formation**
 - ✓ A l'issue des 2 prochaines saisons, la nouvelle pyramide des championnats jeunes garçons sera la suivante :
 - U13 et U14 : pas de changement
 - U15 : 2 groupes de R1 et 3 groupes de R2
 - U16 : 1 groupe de R1 et 2 groupes de R2
 - U18 : 1 groupe de R1 et 4 groupes de R2
 - ✓ Réflexion sur les critères d'accession au championnat U14 à la rentrée 2022 pour un vote à l'AG LFN d'hiver 2022.

- ❖ **Championnats U16F et U18F**
 - ✓ Réunion avec les clubs le 25 avril 2022 pour préparer la saison prochaine et voir les pistes d'évolutions.
 - ✓ Positionnement du président du district du Calvados et du district de Seine-Maritime pour faire respecter les règlements fédéraux concernant la mixité des équipes.
Accès à la note sur la mixité : https://fffwaad-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/mpannier_normandie_ff_fr/EZOFNhWWWh9dEI7twARP3O5gBBk7YZ4e0nvw598-rFXzh0g?e=Dsm7hl
 - ✓ Réunion le 08 juillet 2022 avec les 4 clubs concernés par la mixité des équipes (AG Caen, Quevilly RM, Le Havre AC et SM Caen) afin de trouver une offre de pratique qui permette d'optimiser la formation de la joueuse pour leur équipe U16F.

- ❖ **Expérimentation clubs de jeunes « Atout jeunes foot »**
 - ✓ Le district support est l'Eure
 - ✓ Les clubs acteurs de ce programme sont : SPN Vernon – FC Gisors VN 27 – FC Prey / Grpt des Epis FC – FC Saint Aubin – US Conches
 - ✓ 4 axes pour que les jeunes puissent avoir une place plus importante dans le club :
 - Ecoute individuelle et collective
 - Participation technique
 - Engagement dans les différents rôles
 - Création de projets

- ✓ Cette opération va permettre la rédaction de fiches actions qui recensent les bonnes pratiques sur chaque axe afin de constituer un catalogue disponible pour les clubs. A terme cette opération « Atout jeunes Foot » va être rattaché à la réorganisation du PEF au niveau fédéral.

6 – Le Football des seniors et des vétérans G et F

❖ La réforme des championnats seniors G

- ✓ En cours avec la diminution progressive du nombre d'équipes en R3

7 – Le Football Loisir

❖ Accompagnement des clubs

- ✓ Prêt de matériel et découverte des nouvelles pratiques pour 76 clubs normands.
- ✓ Valorisation des clubs qui répondent aux critères fédéraux. A ce jour, 8 nouveaux clubs ont validé leur section loisir.

❖ Lauréats de la bourse aux projets :

- ✓ Les lauréats de la bourse aux projets 2021/2022 sur l'axe Foot Loisir sont :
 - FC Saint Etienne du Rouvray
 - FC Bourguebus Soliers
 - SC Thiberville
- ✓ L'ensemble de ses clubs seront conviés le samedi 10 septembre à Lisieux pour une journée de valorisation.

8 – Le Futsal

❖ Copa Coca Cola

- ✓ Cette nouvelle compétition Futsal réservée aux Seniors G et F aura lieu à la rentrée de septembre avec un site à Lisieux et à Bueil.
- ✓ La finale nationale aura lieu à la Halle Carpentier (Paris XIème) le samedi 15 octobre...

9 – Le Beach-Soccer

❖ Tournée LFN Beach-Soccer Tour

- ✓ 5 dates à travers toute la Normandie :
 - 2 et 3 juillet à POSES (27)
 - 6 juillet à JULLOUVILLE (50)
 - 13 juillet à TROUVILLE SUR MER (14)
 - 18 juillet à CAEN – rives de l'Orne (14)
 - 20 juillet à LA FERTE MACE (61)

- ✓ Affiche :

https://ffwaaad-my.sharepoint.com/:i/g/person/mpannier_normandie_ff_fr/EQF8G5F0rVRGIFbrKJ9LK9gB766vJDanWhO52VuZd0id9g?e=eLW2zl

❖ Terrain de Beach-Soccer

- ✓ Un terrain permanent de Beach-Soccer a été installé à la Ferté Macé et sera inauguré le 20 juillet lors du passage de la tournée LFN Beach-soccer Tour.
- ✓ Cet équipement va permettre d'initier quelques actions de découverte de la pratique Beach-Soccer la saison prochaine.

10 – Le Football partagé

❖ Rentrée du Foot Partagé

- ✓ Samedi 9 octobre 2022 au CSN d'Houlgate
- ✓ 8 structures – clubs présents / 60 joueurs(ses)
- ✓ Pratique en Foot à 8 et Foot à 5 en fonction des profils

❖ Plateaux Foot partagé

- ✓ 4 plateaux régionaux

- ✓ Accompagnement sur les plateaux Districts (4 sur 5 territoires ont mis des plateaux en place)
- ❖ **Lauréats de la bourse aux projets**
 - ✓ Les lauréats de la bourse au projet sur l'axe Foot Partagé sont :
 - CSS Municipaux Le Havre
 - AS Ifs
 - AF Virois
 - ✓ L'ensemble de ses clubs seront conviés le samedi 10 septembre à Lisieux pour une journée de valorisation.
- ❖ **Coupe de France des régions Foot adapté**
 - ✓ Cette compétition s'est déroulée du 17 au 19 juin 2022 à Bayeux
 - ✓ La sélection Normande termine 9^{ème} / 11 de cette compétition

11 – Le Programme Educatif Fédéral

- ❖ **Accompagner des clubs**
 - ✓ Mise en place d'actions PEF à la demande des clubs (+ 50 actions citoyennes)
 - ✓ Accompagnement de 16 clubs non engagés dans le PEF
- ❖ **Lauréats de la bourse aux projets**
 - ✓ Les lauréats de la bourse au projet sur l'axe du Programme Educatif Fédéral sont :
 - AS Jullouville Sartilly
 - Hercules Futsal Club
 - OC Briouze
 - ✓ L'ensemble de ses clubs seront conviés le samedi 10 septembre à Lisieux pour une Journée de valorisation.
- ❖ **Lauréat du Challenge PEF**
 - ✓ L'US Granville est le lauréat régional du Challenge PEF.
Article site LFN : [L'US Granville, lauréat du Challenge National PEF – LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE \(fff.fr\)](#)
 - ✓ Le club a participé à la phase nationale du 1^{er} au 3 juillet 2022. La délégation composée de 12 jeunes U10/U11 (9 garçons et 3 filles) a participé à différents ateliers PEF avec des défis techniques et des matchs en foot à 5 et foot à 8.

Article US Granville : [https://urldefense.com/v3/https://usgranville.fr/challenge-national-pef-au-cnfc-laurefontaine-lusg-represente-fierement-la-normandie/?fbclid=IwAR2jw2wvDeM33MeMOfr1ayRHfwKAzIOeslQcDGVvgR4pw2Trnokd-LyYjG8_!!CFXnMXm9!FpgFvSXKT65ELOu1DvBc5cPsSsRkS_10bIG0946Ys_RA0gJKoRjX4e3L2h9DDL48KvpUq8BjW1X2OUdfZhr9gPnMGeEBrxnE\\$](https://urldefense.com/v3/https://usgranville.fr/challenge-national-pef-au-cnfc-laurefontaine-lusg-represente-fierement-la-normandie/?fbclid=IwAR2jw2wvDeM33MeMOfr1ayRHfwKAzIOeslQcDGVvgR4pw2Trnokd-LyYjG8_!!CFXnMXm9!FpgFvSXKT65ELOu1DvBc5cPsSsRkS_10bIG0946Ys_RA0gJKoRjX4e3L2h9DDL48KvpUq8BjW1X2OUdfZhr9gPnMGeEBrxnE$)



PÔLE DÉVELOPPEMENT – ANIMATIONS TERRITORIALES

Pascale EVAÏN

COMMISSION REGIONALE DE FEMINISATION ET DEVELOPPEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Florence LE MAISTRE

Saison 2021 / 2022

La Commission est composée de 15 femmes dont les 2 Cadres techniques Mylène PANNIER, Isabelle CLEMENTE PACHECO et 3 hommes. Les membres se sont rassemblés 5 fois cette saison, en visio conférence, et en présentiel.

1ère réunion de la saison, le 5 juillet 2021

L'occasion de reprendre contact avec tous les membres, la saison précédente ayant été sans actions compte tenu de la pandémie et d'évoquer celles et ceux qui souhaitent continuer de s'investir au sein de la commission.

Florence accueillait avec plaisir les nouveaux membres, et demandait à chacun de se présenter.

Elle expliquait que la réunion malheureusement se déroulait en distanciel, devant le peu de personnes qui pouvaient être présentes au siège de la Ligue.

Elle souhaitait que nous puissions nous retrouver début septembre en présentiel. « Il est important de nous revoir, pour recommencer à travailler sur les actions que nous n'avons pu mener à bien à cause de la Covid ».

Elle demandait à chacun(e) de réfléchir à des idées concernant des actions nouvelles.
Nous décidons des Evènements / Actions pour 2021/2022.

Plusieurs actions étaient proposées, et devront être priorisées pour leur mise en place :

- Organiser une action autour de l'arbitrage, action pour le développement de l'arbitrage pendant la semaine du foot féminin, en collaboration avec les C.T.R.A, et Nathalie GUEDON GINFRAY partie prenante en sa qualité de responsable de la section Féminines de l'arbitrage (E.T.R.A.F.)
- Animation autour d'un match du HAC Féminines
- Manifestations districts – Finales coupes
- Mise en avant d'une femme sur le site

Nous décidons à l'unanimité de reconduire « le challenge de la féminisation » pour la saison 2021-2022, quelques modifications, et ajouts étaient apportés au règlement.

Les membres émettaient le souhait que le challenge soit remis lors de la soirée des trophées de la Ligue.

Florence rappelait les actions prévues ultérieurement, et donnait la parole à Pascale EVAÏN, responsable du pôle développement et animation, qui se présentait, et expliquait l'importance des 2 autres commissions du pôle.

« J'ai été pendant 8 ans présidente de la commission féminine de la Manche et je soutiendrai les actions de féminisation en tant qu'élue du Comité de direction ».

Outre la commission de féminisation, le pôle développement et animations territoriales comporte 2 autres commissions :

▪ **La Commission du Développement des pratiques,**

Le souhait est de renforcer les actions de promotion des pratiques dans les districts en lien avec les CTD DAP (accueil de nouveaux licenciés pouvant s'investir dans les clubs, développement de la pratique grâce aux futures structures de FOOT5, formation d'encadrants pour les pratiques loisirs). Les 3 pratiques que sont le foot en marchant, le fit foot ou le golf-foot peuvent entrer dans le cadre du dispositif « sport santé »

▪ **La Commission régionale des actions citoyennes**

1^{er} point de la feuille de route, la cellule d'écoute des arbitres à destination des arbitres que tiendra Hervé Grandet tous les lundis matin.

Un important travail de sensibilisation à la protection de l'enfance est à faire. Un appel est lancé aux membres de la commission féminine pour favoriser la communication sur ce sujet.

Pascale émettait le souhait de créer un réseau des dirigeantes de la Ligue et de ses Districts animé par les membres de la commission de féminisation et les 5 femmes engagées dans le club des 100 dirigeantes de la FFF.

Jean-Michel KOCISZEWSKI et Mylène PANNIER, rappelaient la proposition de Marc ROUTIER avec une présentation complète du « Projet Foot5 » imaginé par des membres du Comité de Direction. Leur souhait serait de mettre en place une centaine de terrains de ce type sur le territoire normand d'ici la fin de la nouvelle mandature.

Au moment de terminer la rédaction du procès-verbal, nous recevions l'information que Pascale était nommée présidente de la commission fédérale des actions citoyennes et sociales.

2^{ème} réunion le 16 septembre 2021

Florence demandait à chacun(e) le fonctionnement souhaité, de la Commission, en Présentiel et/ou distanciel. La préférence allait au présentiel, « nous avons besoin de nous retrouver pour mieux échanger. Nous convenons d'au moins une réunion en présentiel par trimestre, et pour des échanges moindres entre chaque, organiser des réunions en distanciel si cela s'avérait nécessaire. »

Nous échangeons ensuite, sur la gestion des adresses mails des membres de la Commission.

Les membres préféreraient que soit utilisé leur adresse email personnelle. Nado en tiendra compte pour la liste de distribution, mais Florence rappelait qu'il fallait configurer l'adresse email que la ligue a créée pour les membres de commissions, au cas où des informations devraient leur parvenir de la ligue.

Nous évoquons les actions à mettre en place sur la saison 2021/2022 :

- Journée de la FEMME 8 mars (organiser des coups d'envoi de tous des matchs régionaux par une femme, voir si l'occasion se présente la même démarche sur un match de Coupe Féminine –
- Le challenge
- Une action lors d'un match de coupe de France Féminine ou Masculine ou un match hyper
- Commencer à travailler en mai sur une action pour être prêt en septembre - exemple stand à la foire de Rouen / ou Caen, journée nationale des débutants / plateaux.

3^{ème} réunion le 6 décembre 2021

Florence accueillait avec plaisir Brigitte FRANCOIS, membre du club des 100 femmes dirigeantes, et membre de commission au district de l'Orne.

Jean Michel KOCISZEWSKI, intervenait au titre de membre de la commission fédérale de féminisation.

Il expliquait à l'aide de PowerPoint de la commission fédérale du 21 Octobre dernier, ainsi que la carte détaillée des districts et comités directeurs, adressé à chacun des membres que la FFF a sensiblement fait progresser la place des femmes, mais encore insuffisamment au regard de l'évolution de la femme dans les activités

conçues par les hommes et pour eux. Les enjeux sont de mener une politique résolue de formation afin qu'un vivier de dirigeantes émerge et que nul ne puisse contester leur légitimité. Il faudra tendre vers une représentation paritaire au Comex, à la L.F.A les ligues, les districts.

Ce pourrait être le rôle des membres du club des 100 femmes dirigeantes, Pascale EVAIN, Brigitte FRANCOIS, Isabelle GIBASSIER.

Afin de les aider pour recenser le nombre de femmes dans les commissions de Districts et de la Ligue, des membres de la commission féminisation et de développement se proposaient.

Nous passons à la mise en place du challenge et de son règlement. Nous actions les modifications à apporter, chaque membre recevra le document, pour validation ou modification.

Nous donnons l'information des dates du tournoi de France de l'équipe Féminines qui se déroulait en Normandie :

- 16 FEVRIER 2022 France / Finlande au stade OCEANE au Havre
- 19 FEVRIER 2022 Brésil/ France au stade D'ORNANO à Caen
- 22 FEVRIER 2022 France : Pays Bas lieu à définir

4 -ème réunion le 18 janvier 2022

Florence renouvelait ses vœux transmis par email : « Depuis presque 2 années maintenant nous espérons sortir de cette pandémie, en même temps retrouver une vie faite de contacts humains, les quelques réunions en visio sont mieux que rien, mais rien ne remplace le présentiel.

Je vous souhaite une très belle année 2022, qu'elle vous apporte plein de petits et grands bonheurs, la santé, et beaucoup de joies à partager avec vos proches, des projets enthousiasmants, et voir leurs aboutissements ».

Nous faisons un point sur l'avancé concernant le recensement des femmes dans les commissions de districts/ligues. Chacun s'exprimait.

Florence nous proposait de « travailler » sur le coup d'envoi lors de la journée de la femme du 8 mars.

Afin qu'il soit plus facile et agréable de « travailler » sur cette action, Florence partageait de façon aléatoire les membres en plusieurs salles.

Après 25 minutes chaque groupe après avoir désigné un membre résumait les idées. Après avoir choisis les actions qui pourraient être mises en place, il en ressortait une action.

« Nous allons solliciter la participation d'Anthony et Tom pour mettre en ligne à l'attention des clubs, une action qui pourrait être reprise chaque saison. Les clubs auront la possibilité de réaliser les photos qui seraient adressées à la Ligue du 1^{er} février au 1^{er} mars chaque saison.

Le 8 mars une sélection des meilleures 50 photos serait établie, pour retenir la/les photos qui recueilleraient le plus de j'aime. (Nous devons nous revoir en réunion sur ce point).

(Des événements indépendants de notre volonté, ne nous ont pas permis de mettre en place cette action).

Jean Michel KOCISZEWSKI intervenait concernant une action prévue par la Commission Fédérale de la Féminisation. « Brigitte Henriques Présidente du CNOSF souhaite organiser le 8 mars un séminaire au siège du CNOSF au Stade Sébastien Charlety 1 Av. Pierre de Coubertin, 75013 Paris, réunissant toutes les commissions "féminisation" de tous les sports en France ».

5^{ème} réunion le 13 juin 2022

Florence remerciait toutes les personnes présentes, à cette réunion en présentiel, et la dernière de la saison. Nous prenions connaissance du résultat du Challenge transmis par Sébastien FARCY, l'informaticien la Ligue qui nous adressait une première ébauche, puisqu'il manquait le **bonus formations** et le **label féminin de la saison 2022** pas encore attribué.

Florence affichait sur les écrans de la salle du Comité de Direction le document et nous le commentions.

La remise du challenge pourrait se faire en septembre à la reprise de la saison. Un groupe de travail était mis en place avec la participation de Pascale EVAIN, Anthony PAUMIER, Carole LEVAVASSEUR, Nathalie YVELAIN et Florence LEMAISTRE.

Florence avait préparé une synthèse du Séminaire qui a eu lieu les 14 et 15 juin à Dijon, où elle a eu le plaisir d'y participer ainsi que Pascale EVAIN.

Chacune nous expliquait le déroulement, le contexte, les enjeux.

Représentaient également la Normandie : Isabelle GIBASSIER (au titre de la Féminisation et Ancienne Joueurse de l'équipe de France), Dominique PROVOST (Ancienne Joueurse de l'équipe de France). Il faut continuer de féminiser les instances dirigeantes dans les comités directeurs de Ligues et de districts et atteindre la parité prévue dans la Loi du 2 Mars 2022.

Un planning d'intervention de la commission fédérale était communiqué aux membres.

Nado PESNEL qui a eu le plaisir d'être Chef de Délégation à CAP BRETON de l'équipe féminine du SM CAEN qui représentait la Ligue, donnait le classement de l'équipe qui s'est classée 8^{ème}/16 équipes et 1^{ère} aux Quizz. L'équipe garçons également du SM CAEN, terminait 9/16 équipes, mais 1er pour la chanson, que toutes les équipes participantes devaient créer. La chanson sera transmise pour encouragement, à l'équipe de France Féminines qui se prépare pour l'EURO 2022.

Nado disait que CAP BRETON, est une belle aventure humaine et sportive, pour tous les participant(e)s.

Nous rappelons que les finales de coupes de Normandie se dérouleraient à Vire les 25 et 26 juin. Il était demandé qui pouvait se rendre disponible, pour représenter la commission.

Florence donnait ensuite la parole aux personnes qui avaient des informations à communiquer.

En conclusion de cette dernière réunion de la saison, Florence informait qu'elle prendra contact avec les personnes qui sont souvent absentes, pour savoir si elles souhaitent toujours être membres de la commission.

« Nous avons besoin de personnes actives pour avancer. Avant de nous quitter nous arrêtons la date de la **1^{ère} réunion de la saison au LUNDI 29 AOUT à 18 h 30 au siège de la Ligue.**

Nous espérons pouvoir la prochaine saison œuvrer en toute quiétude.

*Je tiens à remercier chacun (e) des membres de la Commission Régionale de Féminisation et de développement pour leur investissement et leur disponibilité. Je les remercie pour le travail réalisé tous ensemble et dans le même esprit. Nous pouvons être fier(e)s de notre travail
Bonnes vacances à toutes et tous.*



PÔLE DÉVELOPPEMENT – ANIMATIONS TERRITORIALES

Pascale EVAÏN

COMMISSION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Daniel CHANCEREL

Saison 2021 / 2022

Même si les conditions sanitaires de début de saison ne nous ont pas permis de réaliser la totalité de notre projet, nous avons réussi à mettre en place cette nouvelle commission et à nous réunir pour établir un plan d'actions pluriannuel.

Mylène Pannier, Yohan Tristan et l'équipe technique ont réalisé un excellent travail dans le cadre du Plan Fédéral de **Développement du Football Loisir**, en s'appuyant sur les équipes techniques départementales. Ils ont ainsi pu réaliser des journées de présentation et de sensibilisation aux nouvelles pratiques auprès des clubs sur l'ensemble du territoire de la Ligue, notamment pendant les vacances de printemps.

En ce qui concerne le **football partagé**, des actions sont organisées maintenant dans les 5 districts normands, des rassemblements pour le foot partagé en journée pour les jeunes des établissements IME, ITEP ou en fin de journée pour les adultes des établissements ESAT.

Plusieurs journées régionales ont vu le jour sous l'impulsion de la commission, dont une 1^{ère} journée de rentrée le 9 octobre 2021 à Houlgate, 9 clubs participants venant des districts 14, 27 et 50.

Réunir toutes les structures normandes sur un même lieu est difficile d'où la mise en place en fin de saison de 2 journées. À Lisieux le 24 mars 2022 et à Petit Quevilly le 30 mars avec 8 structures de Normandie-Est.

La commission a beaucoup échangé avec le Comité Régional de Sport Adapté pour réaliser des actions communes, journées de rentrée et de fin de saison, notamment.

La Ligue était également partenaire de la Fédération Française de Sport Adapté pour l'organisation des finales de la Coupe de France de sport adapté le week-end du 18 juin 2022 à Bayeux.

Une déception aussi cette saison puisque le rassemblement de foot en marchant a dû être annulé faute d'inscrits.

De nombreux projets envisagés pour la saison prochaine afin de poursuivre le développement du football partagé et des nouvelles pratiques.



Les participants à la journée de rentrée du 9 octobre 2022 à Houlgate



PÔLE DÉVELOPPEMENT – ANIMATIONS TERRITORIALES

Pascale EVAÏN

COMMISSION REGIONALE DES ACTIONS CITOYENNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Hervé GRANDET

Saison 2021 / 2022

Lutte contre les incivilités et les violences

Cellule d'écoute

Opérationnelle depuis le 6 septembre, date de reprise des championnats, pour venir en aide aux arbitres victimes de violences et d'incivilités. Le numéro d'appel, le **02 35 15 71 17**, est ouvert tous les lundis de 9h30 à 13h30 pour répondre aux questions, aux inquiétudes et difficultés des officiels, de la ligue de Normandie mais aussi des 5 districts normands.

Le but de cette cellule d'écoute est d'apporter une aide aux arbitres pour évacuer le stress et cicatrifier les agressions du week-end, elle offre également une source supplémentaire d'informations pour analyser et approfondir le phénomène des incivilités.

Un soutien juridique, via l'UNAF, et un accompagnement psychologique grâce au partenaire fédéral est proposé dans les cas les plus graves ou traumatisants.

L'utilité de la cellule ne fait aucun doute, **303 appels** ont été reçus depuis l'ouverture du dispositif.

Hervé Grandet est le référent de la Ligue auprès de la FFF pour les incidents touchant les compétitions régionales et est en relation avec Matthieu Robert, chargé de mission actions citoyennes à la FFF.

Après recueil des informations auprès des arbitres, la cellule est amenée à traiter les incidents signalés. (Orientation auprès des instances, disciplinaires, la CRA, UNAF, judiciaires, police, gendarmerie, association de soutien aux victimes)

Convention entre la ligue et les procureurs

La Ligue de football de Normandie s'est alliée avec la justice pour généraux de Caen et Rouen le mardi 14 septembre 2021. Une convention a donc été signée entre la ligue et les procureurs généraux de Caen et Rouen le mardi 14 septembre 2021, avec un double objectif :

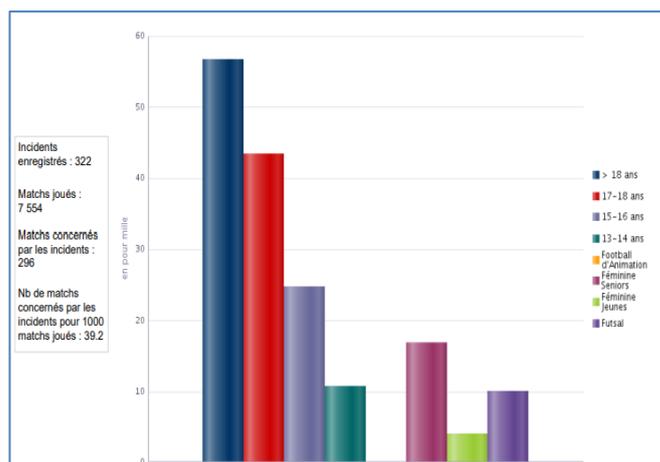
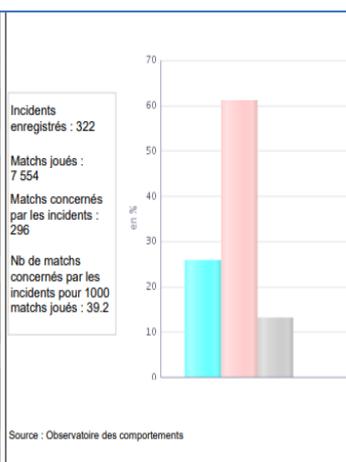
- Faciliter les échanges entre la ligue et la justice, grâce à l'instauration d'un magistrat référent sport au sein de chaque parquet (10 en Normandie qui ont tous signé la convention),
- Sensibiliser les forces de l'ordre aux problématiques de violences dans le football.

Le référent sport facilite la remontée des plaintes pour violences dans le cadre du football vers les parquets.

Observatoire des comportements

1. Les chiffres des incidents pour la saison 2021/2022 (compétitions de Ligue uniquement)
 - **7554** match joués,
 - **528** incidents recensés,
 - **322** entrants dans le cadre de l'observatoire (actes de violences physiques ou verbales et dégradations de biens),
 - **296** matchs concernés par au moins un incident, soit **3,9 %** (**4,1 % en 2018/2019**)

Type d'agression / type d'incident	Nombre	Pourcentage
Violences verbales	76	25.7%
Propos grossiers / injurieux	53	17.9%
Menace / Intimidation	23	7.8%
Violences physiques	181	61.2%
Coup / Brutalité	158	53.4%
Bagarre / Echauffourée	0	0.0%
Bousculade	18	6.1%
Tentative de coup(s)	5	1.7%
Aggression par arme	0	0.0%
Incivilités	39	13.2%
Jet de projectiles	0	0.0%
Crachat	4	1.4%
Geste / Comportement obscène	35	11.8%
Atteintes aux biens	0	0.0%
Dégradation	0	0.0%
Vol	0	0.0%
Incendie	0	0.0%
TOTAUX	296	
Incidents supplémentaires	26	



2. Mise en place d'un dispositif de prévention des rencontres à risques

L'observatoire des comportements permet de cibler de manière objective les rencontres à surveiller. Il s'agit de repérer les risques ou des incidents qui pourraient se produire entre les clubs, les joueurs, les encadrements et les spectateurs.

Les dirigeants des clubs, les officiels (par le biais de la cellule d'écoute en particulier, signalent des matchs « sensibles ». La veille numérique des réseaux sociaux est également une bonne source d'informations.

La commission, avertie des risques, intervient sur la sécurisation des matchs à risques, en informe sans délai les instances dirigeantes de la Ligue, les responsables des désignations des officiels, et, en fonction de la gravité des risques, les responsables des clubs, les élus, les services de l'Etat.

3. Accompagnement des clubs impactés par des incidents

L'étude et la veille qui sont faites de ces rencontres à risques permet à la commission de s'approprier des éléments concrets pour aller dans les clubs en proie à des difficultés de discipline.

L'observatoire donne aussi des indications sur les clubs les plus souvent concernés par les incidents.

Les membres de la commission se sont déplacés sur plusieurs clubs de la région en accord avec le Président Pierre Lerestoux. Les responsables des clubs visités sont demandeurs de ce genre d'échanges surtout quand les faits reprochés sont dus à des éléments extérieurs au club.

La commission est impliquée aux côtés de la FFF pour l'accompagnement d'un club qui fait face à des problèmes de discipline depuis plusieurs saisons, liés en grande partie à son environnement.

Prévention des incivilités, maltraitances et discriminations

Depuis plusieurs saisons la Ligue s'engage dans l'action fédérale le « carton vert » qui valorise les bons comportements des jeunes joueurs et joueuses sur les terrains.

L'action sera reconduite lors de la saison 2022/2023.

La commission a organisé la tournée de la compagnie **Le Trimaran** en avril 2022. Neuf représentations en Normandie dont 4 à destination de nos jeunes licenciés, la section sportive de Brécey, à l'ES Coutances, au pôle espoir normand et enfin au club de tréfilerie Neige. De bons échanges entre les jeunes et les comédiens sur des sujets sociétaux qu'ils n'ont pas l'habitude d'aborder.

Bilan et perspectives de la Commission Régionale des Actions Citoyennes

La saison 2021/2022 a été très bien remplie, nous avons pu dérouler notre feuille de route.

La cellule d'écoute répond à un vrai besoin des officiels. Le dispositif s'il ne coûte rien en terme financier demande un gros investissement en temps, les membres de la commission remercient le Président Hervé Grandet pour son engagement. Il reprendra son écoute à la rentrée.

La préparation des matchs sensibles s'est affinée au cours de la saison, la collaboration de tous les acteurs du football est primordiale. Avec l'arrivée de nouveaux membres, dont Jean LIBERGE, président de la

Commission de Gestion des Compétitions, la commission sera plus réactive sur le sujet. Une réunion est à organiser avant le début de la saison 2022/2023 pour structurer le dispositif.

La partie accompagnement des clubs s'enrichit de nouveaux membres également avec, notamment, l'arrivée de Madani Ferhati qui apportera toute son expérience de dirigeant de club.

Samuel GREMONT sera chargé du suivi des dossiers juridiques et fera un point régulier à la commission.

Un nouvel groupe de travail pouvant être élargi aux partenaires institutionnels et associations expertes « espace réparations » sera mis en place pour répondre à la problématique des sanctions lourdes chez les jeunes joueurs. Avec un double enjeu, amener le jeune à comprendre la gravité de ses actes et préparer son retour sur le terrain.

Nasr Eddine RAHO intègre la commission pour travailler avec Denis Pitel sur un projet de rapprochement éducateurs/arbitres.

La commission s'impliquera dans le développement du Programme Éducatif Fédéral (Pascale EVAÏN, Laura LESUEUR) et dans la définition de la RSO de la Ligue (Frédéric GRESSENT).

D'autres thématiques sont sur la table concernant, la mixité et la lutte contre le sexisme, en partenariat avec la commission de féminisation, et l'insertion professionnelle dans un partage de projet transverse.